

CHAMPIONNATS DU FINISTERE MINIMES, CADETS, JUNIORS, ESPOIRS, SENIORS

ST RENAN les 1 et 2 juin 2019

REGLEMENT

Engagements sur le site du CD 29.

Les finales de niveau seront constituées en fonction des performances enregistrées dans SIFFA. Toute absence de performance (athlète n'ayant disputé aucune compétition ou relevant de blessure) pourra être compensée par une performance d'engagement, avec justificatif (perf 2018), qui devra être adressée au Président de la CSO en même temps que les inscriptions, le 25 mai dernier délai.

L'absence de performance d'engagement ou de performance non justifiée entraînera d'office l'inscription dans les finales les plus faibles.

Le Juge Arbitre ou le délégué CSO validera la constitution des séries et finales.

Les récompenses seront individuelles, pas de médailles au triathlon pour les Minimes.

La confirmation de participation à la chambre d'appel est obligatoire le plus tôt possible, en tout état de cause, 45 minutes au plus tard avant le début de l'épreuve. Tout athlète n'ayant pas confirmé ne sera pas autorisé à participer à l'épreuve. Ceci est valable pour les concours et les courses. Les confirmations doivent être faites par les athlètes, et non par les dirigeants ou autres athlètes. Les athlètes devront aussi confirmer leur participation aux finales du 100m.

100 m : séries de niveau sauf pour les Minimes, puis une finale pour les Minimes, une finale pour les Cadets, une finale pour les Juniors et une finale de niveau pour les Espoirs et Seniors. Les 8 meilleurs temps des séries seront pris en compte.

Tout athlète devra participer à la finale de sa catégorie, aucune demande de surclassement ne sera autorisée.

200m, 400m : Finales directes ; attribution du titre au scratch.

80m haies MIF et 100m haies MIM : finales de niveau

100 m haies et 110 m haies : finales de niveau pour les catégories suivantes : CAF, CAM et JUM.

Les ESM et SEM : finale de niveau. Le podium et les médailles ne seront attribués que sur cette finale scratch.

Les JUF, ES et SE : finale de niveau. Le podium et les médailles ne seront attribués que sur cette finale scratch.

800 m : finales de niveau.

1000m : finales de niveau

1500 m et distances supérieures : finales de niveau.

Des dossards seront donnés pour les Courses de demi-fond. **Prévoir des épingles.**

Jury

Chaque club devra fournir 1 juge par tranche de 5 athlètes, jusqu'à un maximum de 10 juges.

Jury à adresser pour le mercredi 29 mai 2019 à 21h00 dernier délai à :
pascaldorme@wanadoo.fr